

**Zeitschrift:** VMS-Bulletin : Organ des Verbandes der Musikschulen der Schweiz  
**Herausgeber:** Verband Musikschulen Schweiz  
**Band:** 8 (1984)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Du VMS aux EMS  
**Autor:** Gorjat, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-958584>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# VMS

## DU VMS AUX EMS

EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS  
 EMS EMS

### LE DEBUT D'UNE PRESENCE ROMANDE

C'est à Pully qu'a eu lieu, au printemps dernier (12 mars 1983), une séance d'information sur l'Association des Ecoles de musique de Suisse (en allemand: Verband Musikschulen Schweiz = VMS). A cette date, seules l'Ecole jurassienne et Conservatoire de Musique de Delémont, le Conservatoire de Vevey et l'Ecole de Musique de Pully avaient adhéré au VMS. Conscients du fait qu'une information en français devait être donnée aux écoles de musique romandes susceptibles d'être intéressées par les activités de l'association suisse, ces trois écoles ont pris l'initiative d'inviter toutes les institutions romandes dont elles connaissaient l'existence (à savoir 28) à une rencontre informelle.

A cette séance étaient présents le président du VMS, M. Armin Brenner, le secrétaire général du VMS, M. Martin Seeger, ainsi que deux représentants de l'Assurance Winterthur, pour répondre aux questions concernant le "2e pilier" (prévoyance professionnelle). Neuf écoles de musique étaient représentées à cette réunion, par 14 délégués, venant des cantons du Jura, de Genève et du canton de Vaud. D'enrichissants contacts et échanges de points de vue ont ainsi permis de prendre conscience des avantages que peut procurer l'appartenance à une association comme le VMS, sur les plans pédagogique et social.

On ne peut que souhaiter l'élargissement de la représentation romande au VMS, afin de pouvoir constituer des associations cantonales, lesquelles pourraient résoudre les nombreux problèmes qui se posent à l'enseignement de la

musique instrumentale en nos régions. Depuis cette rencontre printanière, deux autres écoles se sont jointes au VMS: l'Institut Willems de la Côte et le Conservatoire de Rolle.

Une seconde séance, au niveau romand ou vaudois, s'avère souhaitable, pour donner un prolongement à ce premier élan. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler. D'ici là, bienvenue à de nouveaux membres francophones! Désormais, on pourra "traduire" le sigle VMS par EMS (Ecoles de musique de Suisse).

Pour de plus amples informations concernant le début de cette présence romande aux EMS, on peut s'adresser au Secrétariat de l'Ecole de Musique de Pully (av. de Lavaux 41, 1009 Pully; tél. 021/28 48 21), qui fonctionne provisoirement comme centre d'échanges, de contacts et d'informations pour la Suisse romande.

P. Gorjat

## les écoles de musique se présentent

### L'ECOLE DE MUSIQUE DE PULLY (EMP)

#### Structures

L'Ecole de musique de Pully (EMP) a été fondée le 21 février 1979, date de la première Assemblée de son Association (Assemblée constitutive). Un comité élu à cette occasion la dirige depuis cette date. En font partie, à la rentrée de l'année scolaire 1983/84:

Pierre Gorjat	président (maître secondaire de musique, animateur de l'orchestre des Ecoles de Pully et chroniqueur musical)
J.F. Vaney	vice-président (maître secondaire de musique, professeur de clarinette et directeur du Choeur des Ecoles de Pully)
Sylvie Pagano	membre, conseillère musicale (organiste du Prieuré de Pully)
Ingrid Vaney	secrétaire - comptable